



Dominicales

du 14 mai 2023

n° 569

Presbytère 01 34 60 06 05

e-mail : accueil@paroisse-fontenay.com

Site Internet : www.paroisse-fontenay.com

Page Facebook : <https://www.facebook.com/paroisseFontenayLeFleury/>

Nul n'est censé ignorer la loi

Qui peut se vanter de connaître parfaitement l'ensemble des presque 318 000 textes législatifs et réglementaires de la loi française ?

Qui connaît les 613 prescriptions du Talmud ?

Depuis que l'homme vit en société, il a besoin de lois, pourtant il y a cet adage qui devrait être le fondement du travail du législateur : nul n'est censé ignorer la loi.

Jésus est un bon législateur, il réduit les commandements à une formulation plus simple : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Cette loi semble possible à suivre. La théorie paraît simple mais la pratique est compliquée, voir même impossible à appliquer, cela semble au-delà de nos faibles forces humaines.

Aimer comme le Christ nous a aimés exige que nous recevions l'Esprit Saint. En vérité, nous pourrions alors dire : « Gloire à Dieu au plus haut des Cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! »

p. Serard+, curé

6^{ème} Dimanche de Pâques

Ac 8, 5-8.14-17; Ps 65, 1-7.16.20 ; 1 P 3, 15-18 ; Jn 14, 15-21

NOTRE PAROISSE

L'ACCUEIL AU PRESBYTERE SERA FERMÉ VENDREDI 19 MAI

Le secrétariat vous accueille le mardi et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

La responsable du catéchisme vous accueille le mercredi de 14h à 17h et de 18 à 19h,
et le vendredi de 8h30 à 11h45, et de 14h à 16h15.

Messe de semaine :
- Mardi 18h, suivie d'1 heure d'adoration
- Mercredi, Jeudi, Samedi 9h
- Vendredi 18h30, suivie d'1/4 d'heure d'adoration

Messe dominicale :
- Samedi 18h
- Dimanche 10h30

Adoration eucharistique :
- Mardi, de 18h30 à 19h30
- Vendredi, de 19h à 19h15

Confessions :
- Samedi de 10h à 12h au presbytère (sauf baptême) ou sur RDV



NOS JOIES : Baptême de Mathis ROUILLE (13 mai 11h), d'Evann et Joachim BENJAMIN (20 mai 11h)

NOS INTENTIONS DE MESSE :

Dimanche 14 : Johelle JOURDAN, Marie-Claude BOREL

Samedi 20 : Marie DOUAT, Solange LENOIR, Anna MANNELLO

Dimanche 21 : Liliane CHRISTOPHE, Geneviève MIARD

ANNEE DE PRIERE POUR LES VOCATIONS : - NEUVAINES DU 20 AU 28 MAI

- MESSE POUR LES VOCATIONS LE 28 MAI

Nous vous invitons à participer à la neuvaine de prière pour les vocations avec la prière ci-dessous qui peut être priée chaque jour, seul ou en famille, les 9 jours précédant la messe qui sera célébrée pour les vocations le dimanche 28 mai par le responsable de l'accompagnement des séminaristes du diocèse du Versailles, le Père Matthieu Dupont.

Seigneur Jésus,

Regarde avec amour les jeunes de notre diocèse vers qui l'Église se tourne avec confiance ; sois béni pour la vie que tu leur donnes.

Envoie sur eux ton Esprit-Saint pour qu'ils entendent ton appel et donne-leur la grâce de dire oui.

Permet à nos familles de se rendre disponibles à la vocation de leurs enfants.

Père saint, nous t'en prions, donne-nous ces prêtres dont notre diocèse a tant besoin pour annoncer la joie de l'Évangile !

Amen

Vous pouvez également envoyer vos dons, déductibles de vos impôts, à :
Œuvre des Vocations, 15 rue des Ursins, 75004 Paris / don en ligne sur www.oeuvresdesvocations.fr



SESSIONS EFFUSION DE L'ESPRIT

Mercredi 17 mai, salle Notre-Dame : La rencontre, une histoire de cœur

Mercredi 24 mai, à l'église : Difficultés et moyens de les combattre

Dimanche 28 mai : Effusion de l'Esprit, rendez-vous à 16h30

AU FIL DES SEMAINES

Samedi 13 <i>Notre-Dame de Fatima</i>	9h-9h30	Messe de semaine
	9h30-10h30	Catéchisme CE2
	9h30-10h30	Aumônerie 4 ^{ème}
	10h-11h	Aumônerie 3 ^{ème}
	11h-12h	Baptême de Mathis ROUILLE
	11h-12h	Catéchisme CM1
	11h-12h	Aumônerie 6 ^{ème}
	11h30-12h30	Aumônerie 5 ^{ème}
	15h-16h	Eveil à la foi
	18h-19h	Messe Dominicale
	19h	Prière des mères
	20h30-21h40	Concert Beethoven, Opus 74, 95, Choeur Montansier
	<i>6^{ème} dimanche de Pâques</i>	
Dimanche 14	9h30-10h30	Préparation au baptême 3-5 ans
	10h30-11h30	Messe Dominicale
	11h30-14h	Apéritif / déjeuner familles Lève Toi Et Chante !
	15h-16h	Concert Beethoven, Opus 130 et 133 (église)
	15h-17h30	Préparation à la 1 ^{ère} communion (2 ^{nde} rencontre)
Lundi 15 <i>St Erembert</i>	18h-19h	Grain de Senevé
Mardi 16	17h-18h	Catéchisme CE1
	18h-18h30	Messe de semaine
	18h30-19h30	Adoration
	20h30-22h30	Formation Prière des Frères (2 rue Calmette, PLAISIR) Fiches d'inscription à l'entrée de l'église
Mercredi 17	9h-9h30	Messe de semaine
	9h-10h	Catéchisme CM2
	9h30-10h30	Catéchisme CM1
	17h-18h	Catéchisme CE2
	20h30-21h30	Effusion de l'Esprit-Saint session 2 (église)
Jeudi 18 <i>Ascension</i>	10h30-11h30	Messe de l'Ascension
	<i>Ascension du Seigneur</i>	
Vendredi 19	18h30-19h	Messe de semaine suivie d'1/4 d'heure d'adoration
	19h15	Prière des pères
Samedi 20	9h-9h30	Messe de semaine
	11h-12h	Baptême d'Evann et Joachim BENJAMIN
	11h-12h	Catéchisme CM1
	16h30-18h	Catéchisme CM2
	18h-19h	Messe Dominicale
<i>7^{ème} dimanche de Pâques</i>		
Dimanche 21	10h30-11h30	Messe Dominicale

Pourquoi offrir une messe ?

Offrir une messe est un acte de foi profond. Il permet d'adresser une demande particulière à Dieu ou de le remercier, par le moyen de la prière de l'Église : le prêtre, lorsqu'il célèbre la Sainte Messe, agit en la personne du Christ, et au nom de l'Église toute entière.

Pour qui ?

Une messe peut être offerte à l'intention personnelle d'**un vivant**, ou bien pour le repos de l'âme d'**un défunt** : famille, amis, voisins, collègues, prêtres... La messe peut aussi être offerte à **une intention très précise** (la conversion de quelqu'un, une épreuve que traversent des proches), **ou au contraire plus large** (par exemple tous les défunts d'une famille, ou les chrétiens persécutés) **ou bien même universelle** (par exemple les âmes du purgatoire), mais aussi **en action de grâce** pour un événement heureux (naissance, mariage, fiançailles, ordination, jubilé, anniversaire, grâce particulière reçue ...) : par la communion des saints, Dieu donne ses grâces à ceux qui en ont le plus besoin. Il sait aussi réaliser mieux que nous-mêmes le bien que nous souhaitons faire !

L'offrande de messe

Une messe n'a pas de prix, elle est une valeur purement spirituelle. Toutefois, il est d'usage de faire une offrande pour chaque messe demandée, afin de participer aux besoins matériels de l'Église, en particulier pour assurer les besoins de la vie quotidienne des prêtres. En France, la conférence des évêques a fixé le montant conseillé d'une intention de messe à 18€.

Comment faire pour demander une messe ?

Rien de plus simple ! Il suffit de remplir le formulaire disposé sur la table à droite en entrant dans l'église, en précisant vos coordonnées et l'intention de la messe demandée (si l'on souhaite garder cette intention privée, on peut mentionner **simplement "intention particulière"**), et de le déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres du presbytère en face de l'église.